

Hôtel de ville
17 Grand Place
CS 70737
59066 Roubaix Cedex 01

Willems, le 12 octobre 2026

Objet : Contribution de la commune de Willems à l'enquête publique – Projet de classement au titre des sites des secteurs pavés de Paris-Roubaix et de son vélodrome

Monsieur le Président, Messieurs les membres de la commission d'enquête,

En ma qualité de Maire de la commune de Willems, je souhaite par la présente verser au registre notre contribution, dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de classement des secteurs pavés de la course cycliste Paris-Roubaix et de son vélodrome.

La commune de Willems appuie avec énergie ce projet de classement. Ces secteurs pavés sont des éléments précieux, indissociables de l'identité de notre territoire et constitutifs du patrimoine historique et cycliste du Nord. Notre commune est particulièrement attachée à cet héritage, puisqu'elle a l'honneur d'accueillir sur son territoire cette compétition mythique, et le tout dernier secteur pavé (rue d'Hem à Willems) avant l'arrivée.

Sanctuariser ces tracés est une démarche essentielle que nous saluons, tant pour le rayonnement sportif international de notre région que pour la préservation de notre mémoire locale.

Au-delà de la stricte dimension patrimoniale de ce classement, il nous semble opportun de souligner que cet héritage doit également inspirer et accompagner l'aménagement de notre territoire pour les mobilités du quotidien.

Dans la continuité directe du secteur pavé de la rue d'Hem, il est légitime de considérer son prolongement plus récent ainsi que la rue de France, au lieu-dit Robigeux, comme des axes cyclistes structurants. Actuellement, ces voies sont dépourvues de pistes cyclables adaptées aux besoins croissants de nos administrés.

Nous appelons donc de nos vœux à ce que la dynamique engendrée par ce classement permette d'identifier clairement la rue de France et la rue d'Hem comme des axes à vocation cyclable. L'aménagement de véritables pistes cyclables sur ce tracé est une nécessité : il permettrait de créer un maillage sécurisé et continu, indispensable pour relier efficacement les différentes communes du territoire Est de la Métropole lilloise : de Baisieux à Willems, jusqu'à Saily-lez-Lannoy et Hem.

En alliant la valorisation d'un patrimoine sportif mondialement reconnu à la création d'infrastructures sécurisées pour les cyclistes du quotidien, nous donnerons à ce projet de classement une dimension à la fois historique et résolument tournée vers l'avenir.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à cette contribution et à nos propositions pour le territoire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les membres de la commission, l'expression de mes salutations distinguées.

Avec toute ma
considération,

**Le maire,
Simond Colaone**

